Tarif des douanes

Maintenant, à l'étape de la troisième lecture, c'est l'occasion rêvée pour relever le discours du secrétaire parlementaire qui est parti dans une longue explication sur les vertus du libre-échange ou plutôt sur les désavantages du protectionnisme, et ce même secrétaire parlementaire nous parle contre le protectionnisme, mais j'aimerais savoir s'il ne pense pas que, dans certains cas, il est nécessaire pour les Canadiens de protéger leurs industries.

Je pense notamment à deux industries. Je pense à l'industrie de la chaussure, par exemple, qui, au moment où on se parle, essaie de convaincre le gouvernement d'adopter une attitude protectionniste envers les emplois dans le domaine. Je regrette d'être obligé de vous le dire, monsieur le Président, mais j'ai l'impression que le secrétaire parlementaire s'est fait écrire cela par les gens du ministère des Finances qui ne vivent pas dans le monde réel. Dans le monde réel aujourd'hui, il y a des milliers d'emplois de mis en jeu dans le domaine de la chaussure. Le député de Saint-Jean (M. Bissonnette) sait fort bien que, dans le domaine des textiles, il v a des milliers d'emplois même dans sa propre circonscription et, par conséquent, j'ai de la difficulté à admettre que le secrétaire parlementaire qui est censé être un député qui n'est pas encore déraciné, devrait connaître la réalité québécoise, devrait connaître la réalité canadienne, et ne pas venir ici livrer des discours faits pour lui, par des fonctionnaires qui ne vivent pas dans le vrai monde.

Monsieur le Président, je suis convaincu que les gens de LaSalle, et j'en connais beaucoup qui travaillent actuellement dans l'industrie du textile et de la chaussure, n'admettraient jamais la position qui a été exprimée par leur député en disant qu'il faut combattre à tout prix le protectionnisme. Même au prix des emplois dans la circonscription de Saint-Jean? Je suis certain que le ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) n'accepte pas cela. Lui-même est en train de faire des représentations, et je suis convaincu et je souhaite qu'il réussisse, parce que cela implique aussi des emplois dans ma propre circonscription ainsi que dans tous les Cantons de l'Est, dans le domaine du textile, du vêtement et de la chaussure. Par conséquent, monsieur le Président, c'est bien beau de voir le secrétaire parlementaire déposer un projet de loi ici et nous vanter les vertus non seulement du libre-échange mais surtout du premier ministre, et cela on le comprend pourquoi il vante les vertus du premier ministre.

Vous savez, monsieur le Président, je pense que, comme député, le secrétaire parlementaire a avant tout le devoir de protéger la population, et il devrait mettre l'intérêt de la population avant celui de sa carrière personnelle et de prendre tout ce que le premier ministre dit comme des vérités de La Palice. C'est une erreur de la part du secrétaire parlementaire. L'envie de devenir ministre ne devrait pas l'aveugler, monsieur le Président.

Je dirai que, au cours des dernières semaines, on a eu l'occasion d'entendre des débats sur des instances sur lesquelles le secrétaire parlementaire était au courant. Par exemple, le cas de la Banque commerciale du Canada. Ce que je ne comprends pas, monsieur le Président, c'est que le secrétaire parlementaire accepte un partage de responsabilités dans ce dossier-là sans broncher.

• (1730)

Je me demande jusqu'à quel point, monsieur le Président, dans le débat qui nous préoccupe actuellement... et je

regrette que le ministre, sur un projet de loi aussi important, aussi fondamental, parce qu'il ne s'agit pas simplement des détails de ce projet de loi, mais c'est la philosophie de l'ensemble du projet de loi qui est importante... Je ne comprends pas que le ministre envoie son «homme de bras» ici faire une «jobine», et c'est cela qui est un peu inquiétant de ce gouvernement-là. Tout à l'heure, on n'avait presque pas de ministres en Chambre, maintenant, on en a quelques-uns, mais ils n'ont pas l'air de s'inquiéter des répercussions des déclarations du secrétaire parlementaire. Et je vois le ministre d'État (Petites entreprises), et pourtant je sais qu'il a les deux pieds sur terre, et je sais qu'il n'est pas d'accord sur ce que le secrétaire parlementaire a dit qu'il fallait à tout prix, à tout prix, se débattre du protectionnisme! Monsieur le Président, au cours des prochaines semaines et des prochains mois, nous allons...

Je pense que le ministre aimerait faire un rappel au Règlement. Je vous en prie.

M. Bissonnette: Monsieur le Président, lorsque le député de Shefford (M. Lapierre) dit et allègue que je ne suis pas d'accord sur le projet de loi, je voudrais avoir des explications, à savoir pourquoi le député de Shefford dit que je ne suis pas d'accord sur ce projet de loi.

[Traduction]

Le président suppléant (M. Paproski): Nous ne sommes pas rendus à la période réservée aux questions et réponses et il n'y a pas là matière à invoquer le Règlement. Le député de Shefford (M. Lapierre) a la parole; le ministre pourra répondre plus tard.

[Français]

M. Lapierre: Monsieur le Président, pour accommoder le ministre qui ne connaît pas le Règlement, je vais certainement lui répondre de toute façon et je lui souhaite très bientôt de venir de ce côté-ci de la Chambre pour poser plus de questions et, à ce moment-là, on lui répondra avec plus de détails.

Mais, en attendant, monsieur le Président, pour lui expliquer clairement la réalité, c'est que ce projet de loi-ci, et particulièrement le discours du secrétaire parlementaire pour la présentation de ce projet de loi . . . Le secrétaire parlementaire disait qu'il fallait combattre à tout prix le protectionnisme. Et présumant que le ministre d'État (Petites entreprises) (M. Bissonnette) est un gars intelligent, qui protégeait les intérêts de ses électeurs, j'ai présumé, dis-je, qu'il ne pouvait pas prendre pour du «cash» le fait qu'il faut à tout prix restreindre le protectionnisme.

Monsieur le Président, je sais que le député de Saint-Jean et ministre d'État (Petites entreprises) est préoccupé par le sort de ses électeurs et s'il ne l'est pas, eh bien, là il me déçoit terriblement. Et je suis convaincu que, au cours des prochains mois, les gens de sa circonscription vont pouvoir le «tester». Ils vont pouvoir voir jusqu'à quel point il est leur défenseur. C'est là qu'on va savoir si le ministre d'État (Petites entreprises) est le porte-parole du Québec à Ottawa ou s'il est devenu, comme il l'a déclaré aux journaux, le porte-parole d'Ottawa au Québec. Je lui demande carrément, monsieur le Président, de ne pas hésiter à se prononcer sur les vertus du protectionnisme. Je l'invite à nous parler de sa perception sur l'avenir de l'industrie de la chaussure. Je l'invite à nous parler de sa perception sur l'avenir de l'industrie du textile. Le ministre est très au courant de l'industrie.